

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	36 fr.
Six mois	18
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
24 Avril 1873.

Bulletin politique.

La période des réunions publiques est terminée ; la loi relative aux réunions publiques en matière électorale les interdit dans les cinq jours qui précèdent l'élection. Un peu parcimonieux de liberté, le législateur n'a pas voulu que l'électeur pût être troublé dans ce recueillement nécessaire, selon lui, pour se préparer à bien voter.

C'est donc aujourd'hui que cesse tout le bruit qui s'est fait depuis bientôt quinze jours autour des noms de MM. Rémusat et Barodet. On paraît avoir voulu mettre à profit les dernières journées. Plus de trente réunions publiques ou privées ont eu lieu hier et avant-hier.

Désormais, les journaux auront seuls la parole.

On persiste à affirmer que des négociations se poursuivent en vue du désistement de M. Barodet. Les difficultés viennent moins de l'ex-maire de Lyon lui-même que de l'attitude prise par le *Corsaire*, la *République* et le *Rappel*, lesquels se sont engagés à fond et ne veulent pas permettre à leur candidat de se retirer. Néanmoins, l'impression générale est qu'il faut s'attendre à quelque manœuvre dans le courant de la semaine.

Les personnes qui approchent M. Thiers assurent qu'il se montre très-affecté et très-inquiet de ce qui se passe dans les réunions publiques. Il a même été un moment question de les interdire, en vertu de la loi sur l'état de siège.

La plupart des ministres penchaient dans ce sens. M. de Goulard et l'amiral Pothuau ont fait observer que le gouvernement étant engagé lui-même dans la lutte, il était impossible de prendre une telle mesure sans faire crier au scandale.

Le général de Cissey a pris lui-même la

parole et a insisté sur cette considération que la candidature Rémusat lie les mains au gouvernement, qu'une interdiction des réunions publiques serait exploitée d'une façon désastreuse pour le ministre des affaires étrangères et fournirait à ses adversaires des arguments irrésistibles.

Nous avons dit en son temps que la première circulaire de M. Barodet, soumise au comité parisien, avait été retournée à son auteur comme étant trop pâle.

Nous apprenons qu'elle a été refusée parce qu'elle contenait une phrase élogieuse à l'adresse de M. Thiers ; dans cette phrase, il était fait allusion à la libération du territoire, et M. Barodet déclarait qu'il n'était pas hostile à M. Thiers. Cette déclaration a été également biffée par le comité.

On dit que, lors du prochain remaniement du cabinet, M. Teisserenc de Bort se retirera et sera remplacé par M. Ozenne.

Il paraît de plus en plus probable que M. de Manteuffel sera nommé ambassadeur de Prusse à Paris, et que M. d'Arnim ira à Londres remplir les mêmes fonctions.

Chronique générale.

On assure que Rochefort aurait demandé l'autorisation de venir à Paris. La mort de sa femme aurait servi de base ou de prétexte à cette démarche, dont on ignore le résultat.

Il y a une épidémie sur les 40 immortels.

M. Jules Sandeau, de l'Académie française, est gravement malade.

L'assertion suivante, que nous recueillons dans l'*Univers*, nécessite, ce nous sem-

ble, des explications catégoriques de la part du gouvernement :

« Hier, nous signalions une dépêche de l'Agence Havas, selon laquelle le gouvernement de M. Thiers aurait permis le transit en France de munitions et de soldats envoyés d'Espagne pour la défense de Puycerda. En soi, le fait était grave, et nous avons pris soin de faire remarquer qu'il donnait une singulière idée de la façon dont notre gouvernement comprend la pratique de la neutralité. Mais voici qui est plus fort et vraiment étrange :

» D'après le correspondant du *Times*, la ville de Puycerda allait céder aux carlistes, lorsque le consul espagnol de Perpignan eut l'inspiration de télégraphier à Paris pour demander l'autorisation d'envoyer à la ville menacée des armes et des munitions. La permission ne se fit pas attendre, et ce fut, ajoute le correspondant du journal anglais, grâce aux munitions françaises que la ville pût être délivrée. »

Si cette information n'est point un canard couvé dans la libre Angleterre par quelque reporter besogneux, elle pourrait avoir passé par Berlin et par Turin avant de nous parvenir.

On lit dans les *Petites-Affiches* :

Le gouvernement de la République de M. Thiers a perdu, à Lyon, un préfet de couleur indécise. On le reconnaît au signal suivant : Ce préfet porte toute sa barbe, il est petit de taille et trapu ; il appartient au genre pot-à-tabac ; si on l'appelle, il répond au nom de Cantonnet. 25 fr. de récompense à qui donnera des renseignements sur le lieu de sa retraite.

On juge actuellement à Rome un procès qui fait grand bruit et qui met en cause, et d'une façon déplorable, un membre de l'aristocratie libérale d'Italie. Une correspondance adressée à l'*Univers* expose fort clairement les faits en litige.

M. le duc de Massimo, libéral (qu'il ne faut pas confondre avec le prince Massimo, sujet fidèle et honorable, qui vient de mourir pendant le procès), M. le duc Massimo, dis-je, a un fils, le duc de Rignano, lequel est le mari d'une dame d'honneur de Marguerite, fille du prince Doria, autre libéral, allié de la maison Carignano.

Le duc de Rignano, très-lié avec un certain Volpicelli, chevalier de la *Corona d'Italia*, s'est adonné à la débauche, a livré au dit Volpicelli des lettres de change en blanc et se trouve débiteur de 800,000 francs, tout en n'en ayant reçu qu'une cinquantaine : il dit, lui, 15 à 20. Mais il bégaye et offre un type atone, hébété par de lâches plaisirs. Le duc Massimo, qui n'a pas voulu payer les dettes scandaleuses de M. son fils, a vu, dans la conduite de Volpicelli, une série d'actes frauduleux, l'a fait arrêter et juger. Volpicelli s'est défendu et a produit au tribunal un dossier, qui ne le blanchit pas, mais qui accable Rignano.

Ce sont les lettres de ce dernier, lettres d'un cynisme repoussant, qui insultent le duc de Massimo, jettent le déshonneur sur la duchesse de Rignano et compromettent gravement d'autres personnages qu'il est inutile de nommer. On comprend avec quelle fureur de haine les républicains ont saisi ces révélations pour s'en faire une arme contre le régime de la consorterie et contre la noblesse.

La France n'a donc point le monopole de pareils scandales.

LE COLONEL STOFFEL.

Le nom du colonel Stoffel, qui vient de mettre en avant le comité parisien de la salle Herz, donne une certaine opportunité à l'article suivant publié, il y a déjà plusieurs jours, dans le *Moniteur universel* :

« Il s'agit de la mise à la retraite du colonel Stoffel, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, et si connu par ses rapports prophétiques sur l'organisation

17

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

IX.

LA RAISON DE LOUIS MONOT.

(Suite.)

— Mais, me dit-il, comment arranges-tu cette passion nouvelle avec ton mariage futur, arrêté, je crois ?

— Est-ce que je le sais ? est-ce que tu m'entendrais dire toutes ces folies, si je le savais ?

— Comment ! aurais-tu, par hasard, la tentation de renoncer à l'héritière ? J'hésitai, mon cœur l'emporta.

— Oui, répondis-je.

Monot se leva stupéfait.

— Décidément, dit-il, traite-moi de mi-

sérable, si bon te semble ; tu es fou, Robert, archifou ! Mais tu ne parles pas sérieusement ?

— Si ! je parle très-sérieusement.

— Mais Claire n'a pas de fortune !

— Je le sais.

— Berthe est plus belle, plus instruite, plus spirituelle, plus grande dame. Elle a deux cent mille francs de rente !

— Je le sais.

— Et tu veux renoncer à cet énorme coup de fortune ?

— J'hésite.

— Voyons, me dit Monot avec l'apparence d'un intérêt réel, veux-tu raisonner posément ?

— Je suis venu pour cela.

— J'admets de ta part une inqualifiable folie ; je suppose que tu vas épouser Claire. Pure hypothèse, entendons-nous bien ; hypothèse dont la réalité me paraît absurde, inouïe, phénoménale.

D'abord, te voilà brouillé avec M^{lle} Berthe de Langenais, c'est incontestable. La discordance entre dans cette maison si calme ; elle y

entre avec la jalousie, avec le scandale, avec le désespoir peut-être ; elle y entre par ta faute, amenée par toi ; là où l'on l'appelait pour ton bien, tu porteras le malheur et le deuil. Ces deux jeunes filles, unies comme deux sœurs, deviennent d'irréconciliables ennemies : c'est toi qui l'auras voulu.

Au milieu de toutes ces ruines, j'admets (autre hypothèse irréalisable) que ton bonheur s'est fondé. Écoute-moi sans prévention, impose silence à ton cœur, ne consulte pas l'exagération du sentiment, raisonne avec ton bon sens. Te voilà marié : Claire est ravissante, elle a toutes les vertus, toutes les séductions ; tous ces trésors sont à toi, ton bonheur est une longue extase ; cependant la lune de miel ne sera pas éternelle : j'admets qu'elle dure un an, deux ans, dix ans, si tu veux. Tu sais le vers de Musset :

L'amour (ô l'étrange nature !)
Vit d'inanition et meurt de nourriture.

A cette heure, tu en es à l'inanition ; où en seras-tu après dix ans de nourriture ? Si succulente qu'elle soit, n'en seras-tu pas

blasé ? L'heure du regret sera venue, et le regret te restera seul, seul, entends-tu bien ? car tu n'auras pas, à la place de l'amour envolé, cette magnifique compensation qui s'appelle la fortune.

— Cet amour dont tu m'annonces la fin, dis-je en secouant la tête, peut devenir la plus délicieuse des intimités.

— Soit, reprit Monot avec calme ; je suppose qu'après dix ans de mariage tu ne sois pas encore blasé sur la beauté de ta femme ; je suppose que tu auras le même plaisir à recueillir les chants de cette voix charmante ; je suppose que sa conversation conservera pour toi la même nouveauté piquante ; je suppose que, dans dix ans, tu subiras le même entraînement que tu subis pour Claire à demi inconnue, poétique et virginale comme une héroïne de ballade. Tu auras des enfants, c'est-à-dire des charges nouvelles ; pour les élever, il faudra de l'argent, en auras-tu ? Tu n'as plus rien, et Claire est aussi pauvre que toi. Mais pour toi, pour ta femme, pour tes enfants, je le répète, il te faut de l'argent ; c'est prosaïque, c'est misé-

militaire allemande. Echappé de Sedan, le colonel Stoffel avait pris du service dans l'armée de Paris pendant le siège.

» Sous la Commune, on lui offrit le commandement d'un régiment d'artillerie dans le Midi ; il exprima alors le désir d'être utilisé dans l'armée qui se formait à Versailles pour reprendre la capitale aux insurgés. Il ne fut d'ailleurs pas plus donné suite à la proposition du gouvernement qu'au désir du colonel Stoffel, qui, sans rien avoir refusé, n'obtint ni le commandement dont on lui avait parlé, ni celui qu'il eût préféré.

» Peu de temps après, il réunit en un volume les rapports écrits par lui pendant sa mission à Berlin et les fit précéder d'une introduction dans laquelle, il faut le reconnaître, se trouvent des jugements sévères pour l'administration de M. le Président de la République. Aussi, au bout de quelque temps, fut-il invité par M. le général de Cissey à faire connaître si cette publication avait été autorisée par le ministre de la guerre. A quoi M. le colonel Stoffel répondit que non-seulement elle avait été autorisée, mais encore réclamée par M. le général Le Flô, prédécesseur de M. de Cissey. Celui-ci alors de répliquer : « Oui, mais la préface ? et quand on veut écrire de pareilles choses, on doit au préalable demander sa retraite. » Le colonel Stoffel se borna alors à déclarer qu'il ne demanderait pas sa retraite tant que les Prussiens occuperaient une partie du territoire français.

» Les choses en étaient là quand, l'année dernière, le colonel Stoffel reçut du ministre de la guerre l'invitation officielle d'avoir à demander sa retraite. Il ne répondit pas à cette injonction, puis les mois s'écoulèrent sans qu'il entendit parler de rien. Mais dans ces derniers temps, il fut avisé un beau matin que sa mise à la retraite était un fait accompli et définitif.

» Tel est, en quelques mots, l'incident Stoffel. Il n'a pas, croyons-nous, de précédents. Le gouvernement provisoire de 1848 avait, lui aussi, prononcé les destitutions d'officiers qui avaient appartenu à la maison militaire du roi Louis-Philippe ; mais le premier soin de l'Assemblée souveraine avait été de les réintégrer. »

LA DISPARITION DE M. CANTONNET.

Paris-Journal a reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

Où est M. Cantonnet ? telle est la question que tout le monde se pose en ce moment-ci. — On ne s'aborde plus dans les rues de Lyon sans se demander aussitôt : « Savez-vous ce qu'est devenu notre préfet ? »

J'avais appris dès jeudi dernier qu'un mystère se cachait là-dessous, mais les faits qu'on m'avait racontés me paraissaient avoir un tel caractère de gravité que j'ai hésité jusqu'à ce jour à vous en entretenir. En pareille matière, le silence était commandé par la prudence la plus vulgaire ;

mais aujourd'hui les mêmes motifs n'existent plus.

Une semaine entière s'est écoulée, et M. Cantonnet n'a pas donné le moindre signe de vie. Plusieurs journaux, d'ailleurs, ont déjà soulevé en partie le voile qui couvre cette mystérieuse disparition. A quoi bon dès lors persister dans une réserve complète ?

Qu'a fait M. Cantonnet ? M. Cantonnet serait-il un préfet badin et folâtre ? disait hier matin votre collaborateur Demailly. Tout porte à croire qu'il a deviné juste : il paraît malheureusement à peu près certain que le motif de la retraite du préfet de Lyon n'appartient ni à la politique ni à l'administration.

Il y a au fond de tout cela quelque histoire de femme. Je vous ai parlé dans ma seconde lettre des chagrins domestiques de notre ancien préfet : il vivait séparé de M^{me} Cantonnet, et cette séparation datait même du premier mois du mariage. M^{me} Cantonnet n'a jamais paru à la préfecture du Rhône, pas plus qu'à celle de Perpignan.

Que s'est-il passé depuis l'arrivée de M. Cantonnet à Lyon ? A-t-il eu quelques aventures plus ou moins galantes ? Ici on se perd en conjectures : au reste vous comprenez qu'il m'est difficile d'entrer sur ce point dans d'autres détails : il est de ces choses qu'on ne peut raconter ; quelques précises que soient mes informations, je ne vous donne tout cela que sous les réserves les plus expresses.

M. Cantonnet est parti le 13 avril : il a été accompagné à la gare de Perrache par le secrétaire général et le commissaire central. Il devait prendre le train pour Nevers de 3 heures 25 : s'est-il réellement embarqué à cette heure ? C'est probable, sans être certain. En tout cas, il n'est guère douteux qu'il ait changé en route de direction et se soit dirigé sur la Suisse par Mâcon ou peut-être même sur l'Italie.

L'ex-préfet du Rhône aurait eu soin, s'il faut en croire certaines indiscretions, de se munir d'un passeport. Il existe, à propos de ce passeport, une particularité qui aurait bien sa signification, si elle n'est pas démentie. Je vous la donne telle qu'elle m'a été narrée.

Vous n'ignorez pas que les passeports sont détachés d'un registre à souche spécial : chaque fois qu'un passeport est délivré, il reste un talon sur lequel figurent les mêmes indications que sur le passeport. Cela permet de vérifier à qui a été remis un passeport portant tel numéro, sous quelle date, et s'il était destiné à l'intérieur ou à l'étranger.

Il manque, paraît-il, au registre, une formule de passeport qui aurait été prise avec le talon. Si elle est entre les mains de M. Cantonnet, il lui a été loisible de libeller son passeport comme bon lui a semblé, sans donner l'éveil à personne.

Je n'ajouterais plus qu'un mot : le secrétaire général lui-même, interrogé sur ce qu'il savait de la disparition Cantonnet, a positivement reconnu qu'elle était entourée d'un mystère sur lequel il ne pouvait rien dire.

Cet état de choses ne peut pas durer : il

nable, c'est abject, ce que je te dis là ; mais c'est vrai, vrai comme la vie. Un mari, une femme et des enfants ne vivent pas de l'air du temps, ni même de l'ivresse d'un éternel amour : il leur faut de l'argent, il leur en faut surtout quand le mari s'appelle le marquis de Langenais. Eh bien, voici la question brutale : Où prendras-tu l'argent ?

— J'en gagnerai, répondis-je avec un air superbe qui fit sourire l'impitoyable Monot.

— Ah ! tu en gagneras ! J'en gagnerai : c'est bientôt dit ! Et comment ?

La question m'embarra ; cependant je répondis avec assez d'aplomb :

— Tu sais que tous mes essais de peinture ont été encouragés.

— Réduis cette ressource à sa valeur ; pas d'illusions ! elle suffirait à peine à te faire vivre seul d'une existence que tu ne supporterais pas six mois. Y a-t-il en toi l'étoffe d'un grand peintre ? C'est possible, mais tu n'oserais l'affirmer. Cite-moi donc un homme de talent qui n'ait pas commencé par de laborieuses études. De tous les arts, la peinture est peut-être celui qui en exige

le plus. Est-ce à trente ans, absorbé par un amour qui te rend insensé, que tu crois possible de commencer des études de peinture, c'est-à-dire un travail journalier de dix heures ? Réponds.

— J'ai la littérature.

— Surtout en temps de république ! Mais, dis-moi, quelles connaissances as-tu dans ce monde-là, où tout se fait par la camaraderie ? Ignore-tu que les derniers venus sont exploités et que les anciens prélèvent la part du lion ? As-tu bien calculé ce qu'il faut d'efforts pour soulever la croûte épaisse de ce béotisme bourgeois qui pèse sur le talent, sur le génie même encore inconnu ? Un journal ne publie que des feuilletons signés d'un nom plus ou moins populaire ; l'éditeur est un mythe pour le débutant ; le lecteur n'achète le livre que sur l'étiquette du nom d'auteur. Hégésippe Moreau meurt à l'hôpital, Escousse et Lebras se sont tués de compagnie, et tant d'autres, mon pauvre Robert ! Crois-moi, pas d'illusions !

— Je puis demander un emploi au gouvernement.

faut bien qu'on donne l'explication de ce rébus. C'est un devoir pour le gouvernement de laver ce linge sale, si tant est qu'il y ait du linge sale.

En attendant, les journaux radicaux de Lyon s'applaudissent de cette mésaventure. « Où est Cantonnet ? As-tu vu Cantonnet ? » ré-
« pétent-ils en chœur. Qu'on nous rende
» Cantonnet ! Cain, qu'as-tu fait de ton
» frère ? Secrétaire général de la préfecture
» du Rhône, qu'avez-vous fait de votre pré-
» fet ?... etc., etc. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La musique municipale se fera entendre dimanche prochain, dans le square, de 4 à 5 heures.

Nous publierons demain le programme des morceaux qui seront exécutés.

Le service d'été du chemin de fer de la compagnie de Paris à Orléans commencera, assure-t-on, le 5 mai prochain.

De renseignements fournis à MM. les chefs de gare, il résulte que la compagnie du chemin de fer d'Orléans, du 1^{er} janvier 1873 au 4^{er} avril, a transporté en voyageurs, marchandises, finances, messageries, denrées, bestiaux, chevaux et voitures, sur l'ancien réseau, pour une somme de 21,747,458 fr. ; sur le nouveau réseau, pour celle de 8,556,497 fr. 79 c.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Les travaux de la ligne de Bressuire à Thouars, tronçon du chemin de fer par lequel la compagnie de la Vendée doit relier le port des Sables à Tours, sont à peu près achevés.

La compagnie va faire afficher d'ici à deux ou trois jours la date de l'inauguration, qui est décidément fixée au 40 mai prochain, jour de l'ouverture du concours régional de la Roche-sur-Yon.

On croit que le ministre des travaux publics viendra en Vendée à cette époque, à laquelle on espère également pouvoir inaugurer le nouveau bassin à flot du port des Sables.

Dans la séance du conseil municipal du 26 avril, M. le maire d'Angers se disculpe des attaques de certains journaux au sujet de son attitude lors de la visite à Angers de M. le ministre de la guerre ; et « le Conseil, s'associant aux sentiments exprimés par M. le maire dans les explications qu'il vient de donner, LUI VOTE DES REMERCIEMENTS POUR la conduite qu'il a tenue dans cette circonstance. »

Que cela veut-il dire ? Est-ce une mystification ? M. le maire d'Angers n'est-il pas arrivé à la gare dix minutes après le départ du train qui emmenait le ministre ?

— Lequel ? Tu n'as pas d'antécédents, tu ne peux être nommé préfet d'emblée. Tu seras sous-préfet ; sous-préfet ! trois mille francs d'appointements, quatre, cinq, si tu veux. La bourgeoisie de l'endroit, ameutée contre toi parce que tu es marquis, le journal rouge du chef-lieu te jetant périodiquement la lie de son écriture, ta femme et tes supérieurs te défendant de te commettre avec l'injurieux folliculaire, l'obéissance passive devenue ta vie : voilà ton bilan ! Passons à un autre exercice pour gagner de l'argent. Après ?

— Bah ! dis-je en essayant de me raidir contre l'évidence, un amour qui remplit la vie est au-dessus de ces misères !

— C'est la folie et non la raison qui parle en toi, reprit Monot. Laisse-moi te disséquer, je te connais. Quel que soit ton amour, il s'éteindra par la possession. Tu te fatigueras de Claire comme tu t'es lassé de tant d'autres : c'est une question de temps. Il est probable que, dans les premiers jours, vous supporterez ensemble et gaiement les privations de la pauvreté, mais cette gaieté

On lit dans le *Journal d'Angers* :

« M. Bonnesseur qui, récemment encore, dirigeait le Grand-Théâtre d'Angers, vient de traiter pour la direction du théâtre de Brest. Espérons que, dans sa nouvelle campagne, cet intelligent directeur sera plus heureux qu'il ne l'a été dans notre ville, non pas au point de vue artistique, car il a obtenu des succès, mais au point de vue financier. »

On dit aussi que M. Dorival, qui était attaché depuis deux ans à l'administration du Grand-Théâtre d'Angers, doit prendre la direction de cette scène pour la saison d'été.

La prochaine session pour les examens de licence s'ouvrira à la Faculté des lettres de Paris le 24 courant. Le même jour, s'ouvrira une session extraordinaire d'examens pour le baccalauréat. Les candidats à l'école Saint-Cyr, les étudiants en droit régulièrement inscrits, les officiers de santé et les étudiants en médecine régulièrement inscrits, les pharmaciens de 2^e classe et les étudiants en pharmacie, enfin les jeunes gens ayant atteint leur vingtième année, sont admis à prendre part à ces examens.

Le ministre de l'agriculture et du commerce prépare, pour le mois de février 1874, une exposition d'animaux gras.

La cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt d'où il ressort que la cession d'une pharmacie à un individu n'ayant pas de diplôme de pharmacien est nulle.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que le rôle relatif à la taxe municipale sur les chiens, rendu exécutoire par M. le préfet, est déposé chez M. Pineau, receveur municipal, rue des Payens, pour y être mis en recouvrement, et que tous les dénommés audit rôle sont tenus d'acquitter les sommes pour lesquelles ils sont portés, sauf à former, s'il y a lieu, leur réclamation dans le délai voulu par la loi.

Mairie de Saumur, le 22 avril 1873.

Le Maire, R. BODIN.

Faits divers.

LE CRÉATEUR DES FACTEURS RURAUX. — On a annoncé la mort de M. l'abbé Caduc, directeur du séminaire Saint-Sulpice.

C'est à M. Caduc que l'on doit la création des facteurs ruraux.

C'est lui qui, voyageant en malle-poste de Bordeaux à Paris, eut l'idée de proposer une taxe de dix centimes sur toutes les lettres portées par les facteurs ruraux, que l'on pourrait ainsi rémunérer sans que cela coûtât rien à l'Etat.

Quelques mois après on rendait une ordonnance, accueillie avec satisfaction dans toutes les campagnes, et qui établissait des

factice ne durera pas. Sais-tu ce que c'est que la pauvreté, pour en parler si cavalièrement ? Ne crois jamais à ceux qui disent qu'on la peut traiter ainsi. Sous le masque qui rit, il y a la face qui pleure ; sous la raillerie contre le destin, telle qu'on la débite en plein vent, dans la parade que nous jouons tous, il y a des convulsions et le blasphème contre Dieu. Que Dieu t'épargne ces tortures, Robert ! L'amour, dis-tu, nous met au-dessous de ces misères. Insensé ! qu'oi ! tu n'as pas pu vivre seul avec trente mille francs de rente, et tu veux faire subsister, avec la dixième partie de cela peut-être, toi, ta femme et tes enfants !... Quoi ! tu as dévoré, en moins de huit années, — un million ! — et tu parles de renoncer pour la vie aux jouissances dont l'habitude est devenue ta seconde nature ! Toi, le magnifique, le prodigue par excellence, tu acquerras subitement une économie qu'il faudra pousser jusqu'à l'avarice ! Habitué du Café de Paris, tu compteras avec ta gouvernante ; habitué de l'Opéra, tu renonceras à tout plaisir ; tu ménageras tes habits, tes

facteurs ruraux suivant le système proposé par l'abbé Caduc.

L'homme le plus clairvoyant du monde vient d'arriver à Paris, il se nomme Jean-Marie Trubel.

Il paraît que ce Jean-Marie Trubel est doué d'une puissance visuelle extraordinaire. Nous ne dirons pas qu'il aperçoit les étoiles en plein midi, parce que chacun peut en faire autant, en regardant au fond d'un puits, mais il distingue les plus menus objets à des distances considérables.

Jean Trubel est capable de voir les quatre lunes de Jupiter et les deux anneaux de Saturne, qui sont cependant assez loin dans la profondeur de l'empyrée.

Cet homme est un vrai télescope vivant, et pourrait remplacer, à l'Observatoire de Paris, les plus fortes lentilles — avec économie. Il est âgé de vingt-deux ans seulement, robuste, bien portant et capable de fournir une longue carrière astronomique.

Il est mort l'autre jour, dans le quartier du Marais, un petit rentier du nom de G..., qui était absolument le Sosie de M. Thiers. Allure, geste, taille, coupe de cheveux et de redingote, lunettes, M. G... ressemblait à s'y méprendre au Président de la République.

Cette ressemblance extraordinaire ne laissait pas que d'être fort gênante pour M. G..., qui, dans ces derniers temps, ne pouvait se montrer nulle part sans être aussitôt l'objet d'une indiscrète curiosité. On se souvient qu'il y a quelques mois, dans une ville du Nord, certaines personnes, ayant cru reconnaître M. Thiers dans un monsieur qui passait, l'avaient aussitôt acclamés. Le passant, pris pour le Président de la République, était précisément le M. G... dont nous parlons.

M. G... était un *thiériste* enragé. On a remarqué du reste que les opinions de certains individus sont souvent influencées par une certaine ressemblance physique qu'ils ont avec tels ou tels grands personnages politiques. Nous avons connu sous l'Empire deux ou trois personnes qui étaient des bonapartistes enragés précisément à cause de la ressemblance physique qu'ils avaient avec Napoléon III. De même certaines gens sont orléanistes parce qu'ils ressemblent au duc d'Aumale et au comte de Paris.

Enfin on a remarqué, à peu d'exceptions près, que depuis le 4 septembre la plupart des individus privés d'un œil étaient des radicaux farouches; et cela sans doute parce que M. Gambetta est lui-même affligé de cette infirmité.

On mande de Londres, 24 avril :

Le câble transatlantique français est rompu.

CATASTROPHE ÉPOUVANTABLE.

A New-York, le 19 avril, un train de chemin de fer allant à Providence a été précipité dans le fleuve Pancatue, le pont ayant

été emporté par le torrent. 150 personnes se trouvaient dans le train. Le nombre des morts est inconnu; il y a une quinzaine de blessés; six cadavres ont été retrouvés.

L'Unità nazionale rend compte en ces termes d'une manifestation dont le maestro Verdi a été l'objet samedi, après la représentation de l'*Aida* au théâtre de San Carlo :

La représentation de ce magnifique chef-d'œuvre avait, ce soir-là, excité un enthousiasme plus frénétique que jamais dans l'immense foule des spectateurs.

La représentation terminée, toute la foule se réunit sur la place San-Ferdinando, où se trouvait déjà un très-grand nombre de voitures remplies de gens qui tenaient à la main des torches et des feux de Bengale.

La foule s'amoncelle devant la porte par laquelle devait sortir le maestro Verdi, qui était attendu par une voiture fermée.

A l'apparition du maestro, les applaudissements, les vivats, les battements de main, les cris éclatent frénétiquement. Le maestro n'est pas encore monté en voiture, qu'un groupe de jeunes gens, la plupart en habit noir, emportés par un de ces enthousiasmes propres aux Napolitains, veut absolument, violemment, que les chevaux fussent dételés pour tirer eux-mêmes la voiture.

La résistance du maestro est inutile; il prie, supplie, conjure, mais en vain. Les chevaux sont dételés, et la voiture est entraînée par les jeunes enthousiastes.

La princesse de Moliterno, la comtesse Sclafani et quelques autres dames avaient précédé Verdi et l'avaient reçu à son entrée dans l'hôtel.

A peine est-il rentré qu'un immense applaudissement éclate; à cet appel, un balcon s'ouvre, et le maestro paraît. Les deux candélabres qui l'éclairaient permettent de lire sur son visage l'émotion dont il est rempli.

Mais on ne s'en tient pas là. On veut le voir une seconde, une troisième fois.

Une ombre modeste se dessinait derrière les vitres d'une fenêtre. C'était M^{me} Verdi.

Un cri retentit : « La marche ! nous voulons la marche ! »

Aux premières notes de la magnifique marche de l'*Aida*, un grand silence succède au bruit, et des applaudissements frénétiques éclatent à la fin du morceau : *Fuori il maestro ! fuori il maestro !*

Et le maestro se présente encore une fois au balcon.

On demande le *bis* de la marche. La marche est jouée une seconde fois, et les applaudissements, les cris, les vivats redoublent.

Enfin, après un dernier vivat, la foule se décide à se retirer. Il est une heure et demie du matin !

On demandait à un radical :

— Mais, enfin, pourquoi vous obstinez-vous à présenter Barodet aux électeurs parisiens ? Laissez-le poser sa candidature à Lyon.

— A Lyon ! impossible, il échouerait.

bottes, ton feu, ta lumière; tu ne monteras pas dans l'omnibus pour épargner six sous. Pauvre ami ! Après un an de cette vie, tes cheveux auraient blanchi, tu maudirais ce fatal amour, tu maudirais la vie; si la mort venait, tu la bénirais.

Je voulus essayer de répondre, mais les bonnes raisons manquèrent. Louis Monot continua gravement :

— Une jeune fille, noble comme toi, belle comme une reine, élevée comme une princesse, est venue et t'a dit : « Me voici, je me donne à vous. Votre âme est affamée d'amour, nulle femme n'est mieux faite que moi pour l'inspirer et pour l'éprouver : l'amour, vous l'avez en moi. » Elle t'a dit : « Vous avez des goûts splendides, vous aimez les meubles somptueux, les valets, les chevaux, les chiens, le plaisir sous toutes les formes, le luxe dans tous ses raffinements; cependant vous êtes tellement ruiné, que le suicide vous a tenté. Eh bien, je possède une fortune immense; cette fortune, je vous la donne. Perdu au milieu de ténèbres sans issue, vous appeliez la mort; je vous

ramène à la lumière, et je vous rends à la vie. » Quoi ! tu peux balancer une minute ! Entre la misère et le luxe, entre une position splendide et une abjection infime, un homme intelligent et fier peut avoir l'incroyable faiblesse de caractère qui te fait hésiter ! Ami, reviens à toi. Ni faiblesse, ni folie, ni absurdité ! sois un homme et non pas un enfant.

Sans répondre et sans lever les yeux, je laissai tomber ma tête dans mes mains. J'étais vaincu.

Monot voulut m'achever.

— Écoute, continua-t-il en appuyant sa main sur mon bras comme pour mieux imprimer en moi l'effet de ses paroles, écoute : avant de lier avec toi dans le sac de la misère une jeune fille charmante qui ne t'a fait aucun mal, avant de la précipiter avec toi dans un abîme qui va droit aux malédictions et à la tombe, réfléchis, non plus à toi seul, mais à elle. Dire : « Nous sommes tous deux sans fortune, je ne la fais point descendre et ne lui dois rien, » c'est raisonner dans le faux. Songe que, malgré son peu

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il est trop connu. Tandis qu'à Paris, étant absolument ignoré, il passera comme une lettre à la poste.

La production du pétrole aux États-Unis en 1872 a sensiblement dépassé celle des années précédentes. Il a été expédié de la Pensylvanie en brut ou équivalent 5 millions 743,365 barils de 45 gallons, le produit de ce district ayant été de 6,539,000 barils, celui du Canada de 530,090 barils, de l'Ouest Virginie, Ohio et Kentucky, de 325,000 barils. Total général, 7,394,000 barils ou 20,000 barils par jour. En Pensylvanie, on a trouvé d'immenses gisements nouveaux, et dans d'autres districts on a fortement étendu les exploitations.

Pour la première fois depuis le commerce de cet article, il y a eu un déficit sur l'exportation. Les exportations des États-Unis en 1872 ont été de 2,951,210 barils raffinés, 363,736 barils bruts et 182,293 barils naphlé; total : 3 millions de barils.

En réduisant le brut en raffiné, il y a une diminution sur l'exportation de 300,000 barils ou 13 millions de gallons.

Ce déficit a été la conséquence des manœuvres des producteurs et raffineurs pour forcer les prix.

L'augmentation énorme de la production a excédé la consommation, au point de laisser un stock considérable. Au 1^{er} janvier 1873, le stock était en Pensylvanie de 44 millions de barils.

Tribunaux.

AFFAIRE MANO.—CASSATION DE L'ARRÊT.

La Cour de cassation a cassé avant-hier l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde, qui a condamné le facteur Mano aux travaux forcés à perpétuité, pour crime d'assassinat sur la personne de son beau-père, de sa belle-mère, de sa femme et de ses deux enfants.

L'arrêt s'appuie sur ce que le débat devant la cour d'assises est essentiellement oral; d'où la conséquence qu'aux termes de l'article 372 du Code d'instruction criminelle, le procès-verbal doit, à peine de nullité, être muet sur les réponses soit des accusés, soit des témoins.

Par voie de conséquence, il y a nullité, lorsque le procès-verbal des débats, à propos de la constatation de la représentation des pièces à conviction à neuf témoins, ajoute : « Que ces témoins les ont reconnues, après les avoir examinées, pour être le pantalon et la blouse à collet rouge dont Mano était porteur le jour du crime. »

Cette constatation ne rentre en aucune façon dans l'exception autorisée restrictivement par l'art. 348, en cas de variation dans la déposition des témoins.

La Cour de cassation a décidé que les débats de l'affaire Mano seraient portés devant la cour de d'assises d'Agen.

de fortune, elle a reçu la même éducation que sa cousine, l'éducation d'une héritière; elle a vécu dans un hôtel splendide, servie par vingt domestiques, baignée dans la richesse depuis le berceau. De quel droit vas-tu l'arracher à cette vie si douce pour lui imposer ta misère ? Écoute ta conscience, elle t'accusera. Ta conscience te dira que tu vas sacrifier Claire de Langenais à l'égoïsme de ta passion. Il est possible que cet ange fasse ton bonheur; mais es-tu bien sûr de faire le sien ? Quand tu la verras, si jeune, si belle, si bien faite pour régner dans un salon, pauvre, ternie, mal vêtue, dénuée de tout par ta faute, n'auras-tu donc pas de remords ? Ne crains-tu pas qu'un jour elle t'accuse ? ne crains-tu pas qu'elle te maudisse ? Prends garde, ami, prends garde. La passion t'aveugle. Dans cet amour, tu vois le ciel pour toi; dans ce mariage, ma raison voit un enfer pour Claire de Langenais.

(La suite au prochain numéro.)

Dernières Nouvelles.

ESPAGNE.

L'agence carliste communique aux journaux l'importante dépêche que voici :

Bayonne, 23 avril, 7 h. matin.

Le plan de campagne de Nouvilas vient d'échouer, car Dorregaray, avec tous ses volontaires, a gagné les Amescuas.

La colonne, commandée par Tejada, qui se portait sur Vera pour coopérer à ce plan, a été battue par l'intrépide Santa-Cruz et refoulée dans Oyarzun.

Les troupes républicaines sorties avant-hier, 21, d'Irun ont été également attaquées par les carlistes et ont dû rentrer dans cette ville.

Les soldats français, accourus à la frontière au bruit de cette double fusillade, ont pu juger de l'état de délabrement et d'indiscipline des troupes de Nouvilas.

Les autorités de Guipuzcoa, au mépris des fueros, suspendent partout les municipalités, et à l'instar de Barcelone et de Malaga, se déclarent pour la république fédérale.

L'enterrement du marquis de Valle Hermoso, grand d'Espagne de première classe, un des plus fidèles serviteurs du roi Charles VII, a eu lieu avant-hier à Biarritz, et réunissait le petit nombre d'Espagnols que la police française tolère dans nos parages.

Voici les dépêches de l'Agence Havas, dont la première confirme la dépêche carliste que nous publions plus haut :

Bayonne, 22 avril.

Les courriers de Madrid des 19 et 20 avril ne sont pas arrivés. Ils sont restés à Victoria dans la crainte d'être arrêtés comme celui qui est parti hier d'Irun.

Les voyageurs, arrivés par des voitures, disent qu'on se bat dans les montagnes près d'Arichuleguig, où se trouvaient les carlistes ainsi que les colonnes du général Nouvilas qui étaient hier à Oyarzun.

Le bruit court que Garnausdi, général carliste, fera parler avant longtemps de lui.

Dorregaray doit être arrivé dans Las Amescuas.

On mande de Barcelone en date du 24 :

L'alcade Buxo a fait une perquisition qui a duré trois heures dans une maison de la rue de l'Ouest, dont le propriétaire combat avec son fils dans les rangs des carlistes.

L'alcade informe le public que l'ayuntamiento manquant de fonds pour équiper les volontaires, il est obligé de s'adresser aux habitants. On ira à domicile recueillir les dons volontaires.

Madrid, 22 avril.

Malgré la pluie, il y avait une foule énorme à l'enterrement de M^{me} Figueras. Les ministres, l'ayuntamiento, des députations de volontaires, le maréchal Serrano, l'amiral Topete, M. Rivero et beaucoup d'hommes importants y assistaient.

On mande de Barcelone, en date du 24 avril :

Dans le meeting tenu par les maçons, il a été décidé que les heures de travail seraient fixées à 9; les patrons ayant refusé, les ouvriers se sont mis en grève. L'Internationale paraît faire de grands efforts pour provoquer un conflit.

On dit que le général Velarde aurait résigné son commandement, le gouvernement n'ayant pas approuvé les mesures rigoureuses proposées contre les auteurs des actes d'insubordination, par exemple la peine de mort prononcée contre un soldat qui avait couché en joue un de ses chefs et contre un artilleur qui avait tourné sa pièce contre l'avant-garde du général. Celui-ci est rentré à Vich, qu'il avait quitté, pour marcher contre Saballs. — En rentrant à Vich, le général Velarde a essuyé une décharge de carlistes qui s'étaient embusqués sur son passage; il n'a pas été atteint.

Tristany et Valles se voyant vivement poursuivis en Aragon et dans le Maestrazgo sont rentrés dans la Catalogne.

Le député Penina a été remis en liberté. Le colonel Vega est arrivé à Manresa. Le bataillon de chasseurs de Tarifa, faisant partie de la colonne sous ses ordres, ayant voulu délivrer les artilleurs détenus par les ordres du général Velarde, le commandant

